

HL

juillet 2025

Compte-rendu de l'AG à Mi-Mandat de la FERPA
(CESE, Paris, 13-15 mai 2025)

Ont participé : UJP-UGT ; PA.SY.DY. SPI-CGIL ; UILP-UIL ; GWU ; UCR-CGT ; UCR-CFDT ; APTUS-CATUS ; ACV/CSC ; FNPS-CDLS ; FNV ; FGTB/ABVV ; USO ; FNP-CISL ; OGB-L ; UNIA ; UCR-FO ; UNIR CFE CGC ; SPS NEZAVISNOST ; MASZSZ ; ÖGB ; SUH ; UNIR Retraités ; Interreformados da CGTP-IN ; FEJP-CCOO ; UNSA Retraités ; UNAR-CFTC ; SZEZ ; SUS ; SEK ; FUPS-CSDL

Le **Président de la FERPA, Hubert SCHWIND** ouvre l'Assemblée Générale qui se déroule dans les locaux du Conseil Economique, Social et Environnemental français à Paris. Il souhaite la bienvenue aux participants et présente les invités qui vont intervenir dans cette première partie de la réunion.

Ensuite le Président donne la parole au **Secrétaire Général de la FERPA, Agostino SICILIANO**. Il évoque tout d'abord le contexte international dans lequel se déroule cette réunion : l'agression de l'Ukraine par la Russie, le conflit au Moyen-Orient, l'élection de TRUMP, et les nombreux sujets de divergence des USA et de l'UE...c'est-à-dire la remise en cause de la paix, idéal sur lequel est fondée l'UE. Il ajoute également, ce que la FERPA avait écrit dans sa Résolution sur la paix : « IL ne peut y avoir de progrès social sans paix, ni de paix durable sans démocratie, justice et respect des droits. » Et à propos du Livre Blanc sur la défense européenne, aujourd'hui appelé Readiness 2030, il rappelle que pour la CES et la FERPA, la défense commune ne peut et ne doit pas être construite au détriment de la protection sociale. Aux guerres déjà en cours, ajoute-t-il il y a la guerre commerciale que la nouvelle administration américaine avec les droits de douane à l'encontre de l'Union Européenne, de la Chine et d'autres pays, d'une manière particulièrement alarmante et chaotique. Les droits de douane et les guerres commerciales sont dangereux, car ils touchent non seulement les entreprises, mais aussi des millions de travailleurs et de retraité.e.s, Ils entraînent une hausse des prix et de l'inflation et donc une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des salaires et des pensions. L'Union européenne forte de ses quelques 500 millions d'habitants et représentants l'un des plus grands marchés commerciaux au monde devrait saisir cette occasion pour renforcer son identité politique et créer enfin les conditions nécessaires à la réalisation d'une Europe plus forte et plus unie, sûre, inclusive et sociale. Il termine son intervention, tout en souhaitant un bon travail et un bon séjour à Paris aux participant.e.s, en soulignant que la FERPA fait partie d'un mouvement syndical qui a toujours été une force motrice pour la paix, la justice et la cohésion sociale. Elle continuera, affirme-t-il à contribuer à ce que ces idéaux continuent à vivre et à se concrétiser dans les politiques nationales et européennes.

Le **Président de la FERPA** donne ensuite la parole à **Mme Martine VIGNEAU, Vice-Présidente** du Conseil Economique Social et Environnemental français. Elle souhaite la bienvenue aux participant.e.s au nom du Président du CESE, M. BEAUDET. Elle axe son intervention sur la situation préoccupante des personnes retraitées partout en Europe, caractérisée par la baisse des budgets consacrés aux soins de santé et le blocage des pensions, quand ce ne sont pas des réductions. Concernant la situation des personnes âgées en Europe, il y a des disparités importantes. En effet, si 16,8% des personnes âgées en Europe vivent sous le seuil de pauvreté, ce taux est en moyenne de 35% en Estonie, en Lituanie, pour atteindre 44,6%

en Lettonie. Quant à la situation des femmes âgées, elle est encore plus préoccupante. En France par exemple si 9,1% des personnes âgées hommes vivent sous le seuil de pauvreté, ce sont 12,5% des femmes âgées qui vivent sous ce seuil. Elle note que le Parlement Européen a relevé quelques facteurs qui expliquent cette dramatique situation comme les écarts de salaires entre les hommes et les femmes, les interruptions de carrières liées à la maternité ou aux soins aux proches ou une espérance de vie plus longue. A ces difficultés financières s'ajoutent un isolement social accru entraînant la limitation d'accès aux soins essentiels. Tout en soulignant l'engagement et les priorités défendues par la FERPA, rappelés dans son Manifeste, elle termine son intervention en insistant sur le fait que la précarité des femmes retraitées est un enjeu majeur pour nos sociétés.

La parole est ensuite donnée à **Mme Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Mairie de Paris**, en charge des seniors et des solidarités entre les générations. Elle présente la démarche adoptée par la Mairie en ces domaines, tout en précisant, tout d'abord, que l'on touche une grande diversité de publics quand on parle des seniors. Par exemple, beaucoup d'entre eux sont isolés, ce qui crée des situations de non-recours aux droits. L'action des pouvoirs publics et des associations est primordiale et essentielle pour les aider. A Paris, l'ensemble des services qui travaillent sur ces thématiques, pour plus d'efficacité sont regroupés dans la Direction des Solidarités. Ce sont donc des services publics qui développent des services, des aides aux personnes concernées.

Le **Président, Hubert SCHWIND** donne alors la parole à **Didier Hotte de l'UCR-FO** qui intervient au nom des Secrétaires Généraux des organisations françaises des retraité.e.s affiliées à la FERPA. Il commence par souhaiter la bienvenue aux participant.e.s en souhaitant qu'en marge des travaux, les membres aient l'occasion d'apprécier et de visiter Paris (qui, il y a quelques mois encore accueillait les Jeux Olympiques) et ses monuments. Revenant sur le travail qui attend les militant.e.s de la FERPA pendant ces 3 jours et qui portent sur les retraites et la situation des retraités.e.s en Europe et sur les inquiétudes que toutes et tous partagent à ce sujet. Il relève tout d'abord que ces inquiétudes ne sont pas moins grandes en France qui est comme beaucoup d'autres pays, sous la menace de la montée du conservatisme et de l'Extrême Droite. Le Gouvernement français a fait passer une loi de report de l'âge de la pension, sans vote ni discussion au Parlement, malgré l'opposition de l'ensemble des organisations syndicales, de la totalité des salarié.e.s et de la grande majorité de la population. En cette année 2025, nous nous apprêtons à célébrer le 80^{ème} anniversaire de la création de la Sécurité Sociale dans notre pays et dans le même temps nous assistons à des tentatives, notamment de la part du patronat, mais aussi de certaines forces politiques de Droite et au-delà, de remise en cause de tout le système social de ce pays. Il est certain, ajoute l'orateur, que la situation internationale est inquiétante depuis les élections présidentielles américaines. La FERPA condamne toutes les guerres en cours en Ukraine, à Gaza et partout ailleurs comme l'ont réaffirmé les Résolutions de la FERPA parce que ce sont toujours les peuples qui souffrent. Mais la FERPA condamne aussi cette guerre intérieure menée contre les régimes sociaux dans toute l'Europe : il n'y a pas de paix sociale sans justice sociale. Les gouvernements européens discutent actuellement de l'Europe de la défense et cela n'est pas sans risque pour les investissements d'avenir ou les dépenses sociales des Etats membres. Cela ne doit pas entraîner, insiste l'orateur, des coupes budgétaires dans tous les services publics : assurance maladie, hôpitaux, transports, maisons de retraites et bien sûr au niveau des pensions servies aux retraités. A tout cela s'ajoute la

propagande visant à opposer jeunes et vieux, salariés et retraités, ce que l'on appelle l'âgisme. Et l'orateur de terminer en souhaitant de bons travaux à pour cette Assemblée Générale de Mi-Mandat.

La parole est redonnée au **Secrétaire Général de la FERPA** qui lit deux messages de solidarité, l'un, des collègues grecs et l'autre, de la Secrétaire Générale du SPI-CGIL qui ne peuvent participer à cette rencontre.

Puis, le **Secrétaire Général de la FERPA** ouvre la **célébration du 30^{ème} anniversaire de la FERPA** avec la **projection d'une vidéo** relatant les 30 années écoulées.

Il introduit ensuite l'évènement en rappelant les grands moments de **l'histoire de la FERPA**, de ses origines à nos jours.

Puis, la **Secrétaire Générale de la CES, Esther LYNCH** adresse un **message** vidéo aux membres de l'Assemblée en soulignant tout d'abord que la FERPA est composée de celles et ceux qui ont construit le mouvement syndical européen et qu'elle en est aujourd'hui un élément respecté. La CES et l'ensemble des travailleurs bénéficient des décennies de travail, de militantisme et de dévouement qui ont jeté les bases du progrès social et de la force syndicale dans toute l'Europe. Elle réaffirme, en tant que Secrétaire Générale de la CES son engagement indéfectible à défendre les droits et la dignité des travailleurs retraités. Elle souligne, en citant quelques exemples parmi d'autres, que la collaboration de la CES et de la FERPA porte déjà ses fruits : une déclaration commune a été publiée à l'occasion de la Journée Internationale des personnes âgées le 1^{er} octobre, plusieurs Résolutions ont été adoptées par la CES qui incluent clairement et soulignent la nécessité de défendre et d'améliorer les conditions de vie, les droits et les pensions des retraités à travers l'Europe et, notamment, l'année dernière l'adoption de la Résolution pour une politique de pensions équitable et inclusive et dans laquelle la CES et la FERPA demandent conjointement, entre autres des régimes de pensions adéquats et d'autres instruments garantissant que toute personne âgée ait droit à des ressources lui assurant une vie digne, ainsi que l'indexation et la réévaluation complète des pensions afin de les aligner sur les salaires et l'augmentation du coût de la vie, ainsi qu'aux besoins liés à l'âge. Elle réitère également son soutien complet au droit de vote de la FERPA au sein du Comité Exécutif de la CES, dont il sera débattu la semaine suivante à Belgrade lors de la Conférence à Mi-Mandat de la CES. Elle veut que la FERPA fasse partie intégrante de la CES. Elle souligne que le travail de la FERPA est crucial en ce moment où l'Union Européenne est à la croisée des chemins avec une augmentation des inégalités et un risque important d'un retour à l'austérité. La Secrétaire Générale de la CES termine en réaffirmant que la CES est aux côtés de la FERPA, qu'elle soutient ses revendications et elle conclut en disant que « ensemble nous travaillerons pour garantir que les politiques européennes respectent et reflètent les besoins des personnes âgées, aujourd'hui et à l'avenir ».

Le **Président, Hubert SCHWIND** donne ensuite, successivement la parole aux **3 Secrétaires Généraux** qui se sont succédés à la tête de la FERPA, à la suite de **Georges DEBUNNE**, fondateur de la FERPA.

Luigina DE SANTIS (SPI-CGIL), première Secrétaire Générale de la FERPA, après Georges DEBUNNE, de mai 1999 à mai 2007, intervient tout d'abord, Après avoir évoqué le souvenir des Présidents de la FERPA avec lesquels elle a travaillé (.Josette NEUNEZ, CSC et Jacques SENSE, UCR-CFDT), ainsi que les Secrétaires Généraux et les Secrétaires Confédéraux de la CES avec lesquels elle a également travaillé, elle remercie Henri LOURDELLE, à l'époque Conseiller de la CES sur la Protection Sociale pour la qualité du travail de collaboration qu'elle a développée avec lui et Jessica MONTIEL, sa « fidèle collaboratrice », Puis, Luigina revient sur la genèse de ce qui allait devenir la FERPA, c'est-à-dire la structure représentative des retraité.e.s et personnes âgées auprès des Institutions Européennes. Elle rappelle aussi les initiatives qui ont été prises à son époque pour élargir l'assise de la FERPA, notamment du côté des Syndicats nordiques qui, bien qu'ils n'aient pas de structures syndicales propres de retraité.e.s mais des « associations » locales, régionales, nationales, s'étaient associés à la FERPA au travers de l'Association PRO (400.000 membres) ou de la coordination nationale des retraité.e.s britanniques (le National Parliament). Elle évoque également les relations nouées au niveau européen avec différentes ONGs (EAPN, le Réseau Européen de Lutte contre la Pauvreté et le Forum Européen des Personnes Handicapées). L'activité de la FERPA a consisté aussi, sous son mandat, souligne-t-elle, dans le développement des relations et contacts d'ordre plus « politique », par exemple au niveau du Parlement Européen, (rencontre avec la Présidente, Madame FONTAINE) ou avec la Commission (rencontre avec la Commissaire Mme DIAMANTOPOLOU). Elle mentionne également les participations nombreuses et importantes des délégations FERPA aux manifestations organisées par la CES ou nationalement. Elle rappelle également la participation de la FERPA à la deuxième Assemblée mondiale des Nations Unies sur le vieillissement qui s'est tenue à Madrid en avril 2002 et la grande manifestation des retraités européens que la FERPA a organisé le 7 avril à Madrid, avec la Confédération Internationale des Syndicats Libres (ICFTU) en faveur des droits des personnes âgées et des retraités et pour la défense et le développement des systèmes de protection sociale. Elle termine, son intervention, en évoquant les initiatives qu'elle a développées pour la reconnaissance du droit de vote de la FERPA au Comité Exécutif de la CES (alors que ce droit de vote est acquis au Congrès), initiatives qui se sont heurtées à l'hostilité de certaines confédérations estimant que le « métier » du syndicat était de négocier des conventions collectives, alors que la « spécificité de l'UE n'étaient pas les conventions collectives, mais la « dimension sociale » que l'Union a développée au fil des décennies et qui représente l'un des facteurs productifs les plus importants et les plus originaux...avec le développement d'une stratégie plus « inclusive »...donc des personnes retraitées ». Mais fort heureusement, le relai a été repris par ses successeurs, dont Bruno COSTANTINI qui lui succéda au mois de mai 2007.

La parole est ensuite donnée à **Bruno Costantini (CISL), Secrétaire Général de la FERPA de 2007 à 2015.**

Après avoir remercié la FERPA pour son invitation qui a généré chez lui une vive émotion, Bruno insiste tout d'abord, sur la singularité de la nature syndicale de la FERPA qui représente un syndicalisme unique en son genre. Les personnes âgées et retraitées sont, en effet, souvent considérées et jugées comme des éléments étrangers à la vie active, parfois même au sein des confédérations syndicales. Et, alors de préciser : « Nous nous souvenons toutes et tous des grandes luttes, des discussions que nous avons dû mener pour obtenir une reconnaissance juste et un rôle actif dans la vie syndicale ». Il rend alors hommage à celles et ceux qui ont ouvert la

voie à la représentation des personnes âgées et retraitées dans le monde syndical international. Il souligne aussi la grande responsabilité qui incombe, aujourd'hui à toutes celles et tous ceux qui ont pris le relai et poursuivent l'engagement de défendre les droits et les acquis obtenus au fil des ans. S'il constate, qu'après 10 ans, beaucoup de visage de militant.e.s connu.e.s ont disparu, il se réjouit de constater en voyant tant de nouveaux visages que la FERPA conserve une excellente vitalité. Malgré les difficultés et les combats menés pendant les années difficiles, qui n'ont pas toujours permis à la FERPA d'atteindre tous les objectifs qu'elle s'était fixé, elle a toujours, précise-t-il, suivi la voie claire qui est la sienne et sa volonté est restée ferme. C'est pourquoi, en terminant, il exprime sa satisfaction de constater que le travail accompli par le passé a trouvé une suite positive et que les personnes âgées et le retraité.e.s de toute l'Europe peuvent encore et toujours compter sur une voix forte et déterminée qui continuera à les défendre.

C'est alors à Carla CANTONE (SPI-CGIL), Secrétaire Générale de la FERPA de 2015 à 2018 de donner son témoignage.

Elle partage tout d'abord son émotion de revoir tant de visages connus, y compris Jessica qui a été « une assistante très serviable », pour reprendre ses propos ou Henri qui « l'a beaucoup aidée ». Elle rappelle que si elle n'est restée que 3 ans et quelques mois à la tête de la FERPA, ce n'est pas pour des raisons politiques, mais par choix strictement personnel, pour pouvoir rester aux côtés de son partenaire qui avait de graves soucis de santé, ce qui l'a amenée à démissionner de tous les postes syndicaux qu'elle avait à partir de la FERPA. Carla souligne que malgré leur brièveté, ce furent trois années intenses et importantes parce que l'engagement à la FERPA est un travail extraordinaire, passionnant, car il faut défendre les personnes les plus fragiles, les personnes âgées qui ont travaillé toute leur vie. Il y a plusieurs millions de personnes âgées qui ont besoin, rappelle-t-elle, de protection, d'une retraite adéquate, d'un système de santé efficace, en particulier qui ont besoin de soins de santé dans des systèmes publics où tout le monde peut être soigné quel que soit son revenu. Car en vieillissant, la retraite, la santé, voire les soins à domicile sont essentiels. Toutefois, la condition des personnes âgées est le miroir des modèles de société de nos pays et donc de l'Europe. Elle se dit consciente que le problème des jeunes et de leur avenir est souvent une tragédie en raison du manque d'emploi, cela se produit partout, c'est pourquoi il est nécessaire d'unifier ensemble les besoins, les revendications et les luttes, jeunes et plus âgés, travailleurs et retraités, c'est, pour Carla, le pari le plus important des nouvelles et de anciennes générations. Elle évoque également que dans le court temps où elle a dirigé la FERPA, elle avait proposé un statut européen des personnes âgées et retraitées. Elle termine en revendiquant le respect pour les personnes âgées, ce qui se traduit pour elles par une pension publique qui assure un revenu permettant de vivre dignement, par l'assistance aux personnes qui sont dépendantes. Elle ajoute : « Dans chaque pays, il doit y avoir un Etat-Providencia digne de notre idée de liberté, de solidarité, de dignité et de démocratie. Il n'y a pas de liberté et de démocratie si vous êtes forcés de vivre dans la pauvreté.

A la suite de ces témoignagesⁱ les membres, qui le souhaitent, sont invité.e.s également à donner leur témoignage.

La matinée du 14 mai débute de 9h00 à 11h00 par la **Table Ronde**, organisée par la **Présidente du Comité des Femmes, Silvana CAPPUCCIO (SPI-CGIL)**, sur le thème « **Les inégalités de genre dans le processus de transition démographique dans l'Union européenne.**

Cette Table Ronde est animée par Marlène BOISSON, Secrétaire nationale de UCR-CFDT. La Présidente du Comité des Femmes de la FERPA introduit brièvement cette Table Ronde en présentant les intervenantes, réunissant le monde syndical, le monde académique et le monde politico-institutionnel :

- Hélène BIDARD, Adjointe à la Maire de Paris, chargée de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire
- Maria Belen Cardona RUBERT, Université de Valence
- Zita GURMAL, Présidente du PSE Femmes
- Ana MARTINEZ LOPEZ, Secrétaire Générale -Adjointe de la FERPA
- Michèle DEHAEN, Comité des prépensionnés et pensionnés (PP&P) de la FGTB
- Joëlle MOURTON, Secrétaire Nationale de l'UNSA Retraités

Si la vieillesse est un processus tout à fait naturel, l'âge est la grande révolution silencieuse de la société moderne et le grand défi actuel et futur des politiques publiques. L'ensemble des intervenantes s'accorde à reconnaître que la situation des personnes âgées est préoccupante en Europe. L'on constate partout une baisse des budgets consacrés aux soins de santé et un blocage, quand ce n'est pas une baisse des pensions. On relève des disparités importantes entre les personnes âgées en Europe. Si elles ont une espérance de vie plus longue, cette longévité pose des défis majeurs à la vie des personnes et à l'organisation de la société... Il faut reconnaître les soins informels, il faut reconnaître ce travail : la femme est la solution à tous les problèmes. L'Europe est la région du monde où la population est la plus âgée et, d'ici à 2050, le nombre de personnes âgées devrait atteindre 236 millions soit 34% de la population totale. Vieillesse et pauvreté vont souvent de pair, mais ils ont aussi un visage largement féminin. Il existe une sexualisation de la valeur des femmes, par opposition à l'attrait social des hommes, qui dépend de variables moins liées à l'apparence. Tout cela conduit à l'invisibilité, à la dissimulation, à un traitement péjoratif et à un impact inverse sur les femmes âgées. Les femmes sont les plus touchées par les inégalités et la pauvreté. Elles subissent un isolement social accru et une limitation à l'accès aux soins essentiels. La précarité est un enjeu majeur pour nos sociétés. Il faut agir sur la discrimination à l'âge, car elle peut conduire à une discrimination sociale. Il faut pouvoir vivre dignement et non pas être isolée socialement. Il faut revendiquer le mieux vivre ensemble.

Le **débat** qui suit offre un florilège de réactions convergentes. Ainsi, après avoir dressé le constat que « l'on vieillit dès que l'on naît », beaucoup ont exprimé leur accord avec ce qui venait d'être dit, à savoir que les femmes devaient être au centre des politiques européennes. Certaines ont fait remarquer qu'il faut revaloriser la formation initiale dans les emplois où les femmes sont majoritaires. Même si les femmes sont majoritairement pourvoyeuses de soins, cette activité de soins doit être considérée autant par les hommes que par les femmes. De même il faut faire attention aux soins dispensés dans les familles qui doivent être considérés comme de véritables emplois. La défense des femmes âgées est étroitement liée à notre modèle social : les batailles des femmes sont des batailles pour tous. Si on ne combat pas, on ne compte pas. Il faut connaître l'histoire, avoir la mémoire de la lutte et surtout avoir espoir dans les résultats de la lutte.

Au terme de ce débat et de cette Table Ronde, la **Présidente du Comité des femmes** conclut en exprimant sa gratitude autant aux intervenantes qu'aux collègues qui se sont exprimées. Elle rappelle que le Comité des Femmes ne souhaite pas être un Comité « neutre ». Il faut exiger que les Institutions aient le courage qui leur manque aujourd'hui.

Le **Président de la FERPA, Hubert SCHWIND**, donne ensuite la parole à **Agostino SICILIANO, Secrétaire Général de la FERPA** pour la présentation de son **Rapport d'activité**, pour la période écoulée.

Sans oublier le contexte international dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, comme il l'a rappelé en ouvrant cette AG à Mi-Mandat, le Secrétaire Général se concentre sur l'activité de la FERPA au cours de ces deux ans. Il rappelle tout d'abord que la Résolution du Congrès de Vienne et le Manifeste restent la référence de nos revendications. La CES s'est montrée plus attentive aux revendications des retraité.e.s et des personnes âgées. Avec elle, nous partageons des valeurs et des principes communs. Il rappelle également ses interventions au Congrès de la CES à Berlin, aux différents Comités Exécutifs et Comités de Direction et les manifestations de la CES à Paris, Bruxelles...auxquelles la FERPA a participé. Il mentionne également la Déclaration commune CES/FERPA du 1^{er} octobre dernier à l'occasion de la Journée Internationale des Personnes Âgées, ainsi que la Résolution sur les pensions adoptée à l'unanimité par le Comité Exécutif de la CES. Il évoque aussi tous les déplacements qu'il a effectués en répondant aux invitations des organisations-membres. Il mentionne, également, l'aménagement de la CES dans ses locaux définitifs et l'opportunité pour la FERPA de disposer de son local au cœur des bureaux de la CES, même, si malheureusement dans le nouveau bâtiment, il n'y a pas de salles suffisamment grandes pour y tenir les réunions. Evoquant le droit de vote de la FERPA au Comité Exécutif de la CES, il exhorte les membres à intervenir auprès de leurs instances confédérales pour faire aboutir cette revendication de la FERPA. Il mentionne également la situation financière difficile de la FERPA, sujet qui sera traité plus tard et il souhaite qu'une solution définitive puisse être trouvée lors du Comité Exécutif de novembre prochain. Il rappelle que l'espérance de vie qui augmente doit être vue non, comme seulement un coût ou un problème, mais comme une opportunité pour les personnes âgées et retraitées et comme une possibilité d'investissements. Le rôle de la FERPA est d'ouvrir les yeux sur une réalité que personne ne veut voir en Europe, c'est-à-dire que les personnes âgées représentent le 1/5ème de la population. Il termine en remerciant l'UILP pour le site web de la FERPA et il remercie également tous les membres pour tout ce qui a été fait et qu'ils vont encore pouvoir faire.

Le **Président** remercie le Secrétaire Général pour sa présentation et il ouvre le **débat**.

Plusieurs remercient le Secrétaire Général pour son intervention, même si certains demandent d'être plus concret et de se concentrer sur les pensions ou la santé par exemple. Il est redouté que l'on arrive au prochain Congrès sans avoir obtenu le minimum de pension européen. L'on ne parle trop souvent que des actifs : les retraité.e.s pèsent peu. Or les actifs doivent s'intéresser aux retraité.e.s car le peuple des retraité.e.s fait partie de la société. On est de plus en plus dans une société du « numérique ». Il faut donc aider les personnes retraitées qui n'ont pas les compétences (en organisant des cours « d'alphabétisation numérique » par exemple). Il faut aussi dialoguer avec les jeunes, car on risque de les perdre. Pratiquement la presque totalité des interventions évoquent la situation internationale (les guerres, mais aussi le retour de Trump à la Maison Blanche), toutes dénoncent le risque que l'économie de guerre et le réarmement européen se fassent au préjudice de la situation sociale et de la protection sociale. La paix fait partie de l'ADN de l'UE et la raison de sa construction, dans leurs interventions les membres, souhaitent une réaction forte de la FERPA en ce sens et à s'opposer à l'Extrême Droite et à sa montée. On a besoin d'un réseau antifasciste. Par ailleurs, partout, que ce soit au niveau de la

Commission avec ses « paquets Omnibus » ou au niveau des Etats -membres, on assiste à des tentatives de « simplifications » qui masquent, avec la complicité du patronat, la volonté de remettre en cause les avancées et les avantages sociaux des salarié.e.s et des retraité.e.s. On ne peut renforcer l'UE à partir d'une vision eurocentrée. Le contexte est plus complexe, l'UE n'accueille plus les gens qui finissent dans la pauvreté. L'UE est muette, incapable de faire quoi que ce soit, par rapport à ces problèmes. Il ne nous est pas possible de ne rien dire et de ne rien faire.

La parole est redonnée au **Secrétaire Général** pour tirer les **conclusions** de ce débat. Il remercie tout d'abord les membres pour le travail mené ces deux années. Les axes de travail mentionnés (santé, logement, protection sociale... se retrouve dans le Manifeste rédigé et mis en forme par Henri, grâce à un travail collectif de toute la FERPA et adopté à l'unanimité de ses membres... Il faut nous renforcer collectivement. Il faut impliquer nos fédérations, toutes les centrales syndicales. Tout cela rentre dans un grand travail collectif. Il faut des investissements. Il faut aller de l'avant grâce au Manifeste et à nos Résolutions. Il faut essayer d'être plus forts. Nous sommes sur le bon chemin, il faut renforcer notre rôle.

Sont intervenues dans ce débat, les organisations : UIL-UILP, UCR-CGT, UNIA, UCR-FO, UCR-CFDT, FNP-CISL, USO, UNSA-Retraités, ACV/CSC, OGB-L, FEJP-CCOO, SUS, UNIR CFE CGC, SPI-CGIL, FGTB/ABVV, FNPS-CDLS

Le point qui est abordé ensuite consiste en un **Rapport politique sur le présent et l'avenir des finances de la FERPA**, présenté par le **Trésorier de la FERPA, Dick DE GRAAF**.

Il est précisé que ce débat, au vu des informations présentées et de la discussion qui s'en suivra, n'a pas pour objet d'aboutir à une décision à prendre par l'AG de Mi-Mandat, qui n'en a pas statutairement la compétence, mais de préparer les décisions qui devront être prise lors du Comité Exécutif du mois de novembre prochain.

Le Trésorier précise qu'en présentant le rapport sur la situation de la FERPA, il souhaite être le plus transparent possible, toutefois il ne peut présenter la situation soldée de l'année 2024, car la CES n'arête définitivement les comptes e l'année précédente en juin pour les soumettre aux réviseurs aux comptes. En ce qui concerne les dépenses : les salaires représentent 60%, les autres frais de personnel, 14%, les frais de réunions, 20% et les frais de bureau 6%. Pour ce qui est des recettes, les cotisations représentent 92,5%, la contribution de la CES, 6,5% et les intérêts des placements, 2%. Toutefois plusieurs précisions peuvent être apportées :

- Le calcul de la cotisation des membres n'a pas été réévalué depuis 2011 (pour la CES, la cotisation est indexée chaque année sur l'inflation et assise sur le nombre d'adhérents calculé sur la moyenne des trois années précédentes.
- Pour la FERPA, un système de contribution forfaitaire supplémentaire (la « lump sum ») a été toutefois mis en place, à destination des organisations censées avoir une « plus grande force financière », réduite pour les membres censés avoir une « force financière moindre ».
- Pour la participation aux réunions en « présentiel », une aide forfaitaire est également accordée aux plus petites organisations
- Depuis sa création, la FERPA bénéficie d'une aide annuelle de 12.500 euros, de la CES, en signe de soutien, dont le montant n'a pas changé

- Enfin, la FERPA dispose certes de réserves, mais celles-ci ne peuvent être utilisées pour assurer annuellement, l'équilibre du budget. Elles existent pour pouvoir parer à de grosses difficultés imprévues ou en cas de dissolution de la FERPA.

Du fait de la diminution du nombre de cotisants et de l'inflation, les recettes de la FERPA ne couvrent pas ses dépenses. Le Trésorier esquisse plusieurs pistes qui seront discutées en novembre. Mais il faudra trancher et prendre une décision à ce moment-là, qui permette à la FERPA d'avoir des ressources pérennes lui permettant d'assurer ses missions.

A la suite de cette présentation, le **Secrétaire Général** ajoute deux petites précisions :

- cette information reprend celle qui a été donnée déjà précédemment, afin que les organisations puissent en discuter au sein de leurs structures/confédérations et ainsi, en novembre avoir, un débat apaisé
- la question qui se pose est-ce que chacun.e a la volonté de faire en sorte que la FERPA vive ?

Le **Président** ouvre alors le **débat**.

Les intervenant.e.s remercient Dick pour sa présentation et demandent d'avoir les documents suffisamment à l'avance, au moins un mois. Plusieurs disent qu'il faut définir un parcours acceptable pour tout le monde. Certains demandent d'avoir les structures de cotisations de la CES, voire d'autres organisations. Plusieurs se montent prêts à agir, mais il faut faire preuve de réalisme face aux difficultés qui augmentent. Il faudra en parler au sein de nos organisations. Ce débat sur les finances est en fait un grand débat sur la démocratie : nous avons besoin de ressources qui viennent de nos membres. Il faudrait savoir aujourd'hui, quel montant de cotisation, organisation par organisation. La cotisation de solidarité pourrait être gardée en ces termes.

Dans sa **réponse**, le **Trésorier** confirme qu'il enverra les documents (FERPA) à temps et au moins un mois à l'avance.

Le **Secrétaire Général** ajoute quelques commentaires. Il insiste tout d'abord pour dire qu'en novembre, il faudra prendre une décision. Il faudra aussi avoir une réflexion sur le nombre de membres. Revenant sur la question de l'indexation, il s'interroge sur la raison du gel de la cotisation à cette époque. Il conclut ce thème en rappelant que tout doit relever d'une volonté politique.

Sont intervenues dans ce débat, les organisations : PA.SY.DY, UNIA, ACV/CSC, FNP-CISL, SPI-CGIL

Le **Président Hubert SCHWIND** donne ensuite la parole à **Silvana CAPPUCCIO**, membre du groupe de travail sur la Résolution, pour introduire le **débat** sur la Résolution de l'AG de Mi-Mandat.

Dans son propos introductif, Silvana souligne d'abord que ce texte est le fruit d'un travail collectif : il y a eu beaucoup d'amendements qui ont été intégrées et qui ont contribué à enrichir le texte. Elle évoque également les évolutions du contexte depuis 2023 (scénarii de guerres plus ou moins proches, révolution politique à l'échelle mondiale, la montée des Droites et des populismes en Europe, l'incapacité pour l'UE de gérer les migrations autrement qu'en termes de conception de frontières et d'attitude mercantile, la crise environnementale et ses implications sur la vie des gens et la nature. Il y a aussi un besoin accru de la FERPA de ses revendications et de son profil syndical. En résumé, ce document soumis à l'AG est cohérent avec les documents adoptés par la FERPA les années précédentes...

Lors du **débat** plusieurs organisations saluent la qualité du travail qui a été effectué. Puis il porte sur plusieurs points de la Résolution, tels que, à titre d'exemples, « contributions à la place de « cotisations » ou sur l'adjectifs « décentes » / « dignes ». Silvana souligne que les interventions sont bien sûr les bienvenues, mais que le texte a déjà fait l'objet de discussions et de médiations et qu'il s'agit d'un document de synthèse et que rien n'empêche d'ici quelques temps de revoir tel ou tel aspect. Il faut s'en tenir à une terminologie qui ne soit offensante pour personne. Certains reviennent également sur la précision du terme « indexation » quand on parle des pensions. Henri indique que ce débat a déjà eu lieu lors de la discussion du Manifeste et qu'il a été alors tranché comme il est écrit dans le texte. Mais le point qui, en quelque sorte, cristallise les débats porte sur le terme « groupes » qui accompagne le mot « terroristes », utilisé au début de la deuxième phrase du 3^{ème} paragraphe et qui apparaît comme ambigu. Plusieurs voudraient à la place le mot « attentats ». Silvana indique que personne ne va changer le texte sans l'approbation de toute l'assemblée, mais comme certaines organisations le demandent, cette modification du texte est soumise au vote. La modification est largement **adoptée** (49 pour, 9 contre et 2 abstentions).

Pour **terminer** ce débat, Sylvana se félicite de la discussion qui a eu lieu, elle remercie, de nouveau, toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la qualité de cette version finale tout en rappelant que ce texte concerne les deux prochaines années.

La Résolution, soumise au vote est **adoptée à la quasi-unanimité** (moins deux abstentions).

Sont intervenues dans ce débat, les organisations : FGTB/ABVV, UIL-UILP, FNV, UCR-FO, UCR-CFDT, UNAR-CFTC, ACV/CSC, OGB-L, Interreformados da CGTP-IN, SUH, UNIR CFE CGC, SUS

La parole est ensuite donnée par le **Président** au **Secrétaire Général de la FERPA** pour tirer les **conclusions** de cette Assemblée Générale à Mi-Mandat de la FERPA.

Il relève tout d'abord qu'il y a eu des interventions importantes et d'éminents orateurs. Il y a eu aussi des témoignages et des partages. Lors de la Table Ronde organisée par le Comité des FEMMES on a beaucoup appris et il reste encore beaucoup à apprendre. Grâce à la réflexion présentée par Dick sur les aspects financiers de la FERPA, celle-ci va pouvoir continuer et grandir. Il évoque également la Conférence à Mi-Mandat de la CES qui se déroulera la semaine prochaine et où d'autres thèmes seront abordés avec, entre autres, celui du droit de vote de la FERPA au Comité Exécutif de la CES. Il félicite les organisations françaises pour la soirée d'hier où tout a été parfait et souligne le cadre prestigieux du Conseil Economique, Social et Environnemental français dans lequel se sont déroulés les débats. Il termine en remerciant Julianne et tous les collègues de la CES pour leur aide, ainsi que les interprètes. Il remercie également Silvana, Dick, Anna, Henri, Jessica et le graphiste. Il conclut en disant « Vous êtes les acteurs, nous nous travaillons sur les mandats que vous nous avez donnés ».

A son tour, le **Président de la FERPA, Hubert SCHWIND**, remercie les organisations présentes pour avoir fait vivre cette Assemblée Générale et de conclure par ces mots : « Nous repartons à la lutte avec deux outils : le Manifeste et la Déclaration ! »

Henri

ⁱ L'intégralité de toutes ces interventions, comme celles du Secrétaire Général de la FERPA se retrouveront sur le site-web de la FERPA